

**Colloque national des CEMEA en Picardie
9 et 10 avril 2014
pratiques innovantes et réussite éducative :
le décrochage scolaire en question**

**table ronde n°2
L'école face au décrochage scolaire :
quelle collaboration avec les partenaires ?**

Plan de l'intervention de Mme Isabelle DORLIAT-POUZET

1. Au plan administratif, le décrochage scolaire relève d'une notion précise :

Le repérage du décrochage scolaire concerne les sorties du système scolaire sans qualification ni diplôme avant la majorité.

- Une plate-forme départementale pilotée par le Préfet, secondé par le DASEN, a pour mission d'identifier les jeunes concernés :
 - ➔ de 16/17 ans voire plus (jusqu'à 16 ans, il s'agit d'absentéisme, la scolarité étant obligatoire et les élèves sensément accueillis)
 - ➔ sortis du dispositif scolaire sans qualification et sans donner de nouvelle ni d'information sur la suite de leur parcours
 - ➔ le travail est conduit dans le cadre de plate-formes locales appuyées sur les CIO et les missions locales en lien avec les agences de Pôle Emploi
- ces plate-formes effectuent un travail de repérage, de dénombrement et de qualification des profils des jeunes décrochés
 - ➔ mais le plus important réside dans les suites données au plan qualitatif : une fois repérés, il convient de proposer quelque chose aux jeunes concernés
 - ➔ le tandem Préfet/DASEN est important de ce point de vue, 3 pistes sont empruntées :
 - x le raccrochage scolaire : ne peut se faire qu'avec un travail d'adaptation du système scolaire et de l'Éducation Nationale pour accueillir le retour des jeunes décrocheurs, souvent en cours d'année, malgré une motivation fragilisée et compte tenu d'un décalage notoire avec les attentes classiques d'un établissement

- x une réorientation différente vers des systèmes de formation différents : École de la 2^{ème} Chance, EPIDE, micro-lycée, emplois d'avenir, services civiques...
- x une prise en charge sociale ou socio-éducative le cas échéant, en lien par exemple avec la protection de l'enfance, la protection maternelle et infantile (grossesse précoce de très jeunes filles), la prévention spécialisée...

2. Le décrochage scolaire peut également être traité de manière préventive dans le cadre d'actions généralement pluriprofessionnelles et interinstitutionnelles

Dans la Somme, le travail pluriprofessionnel et interinstitutionnel d'accompagnement des décrocheurs est porté par les collectivités, dans le cadre de leurs dispositifs respectifs de réussite éducative, et par l'État, dans une démarche de mise en lien et de coordination, particulièrement expérimentée dans le cadre de la préfiguration du Contrat de Ville sur Amiens.

Ainsi, les actions de lutte contre le décrochage dans la Somme passent par une approche élargie de la réussite éducative, de la toute petite enfance à l'âge adulte, en passant par les phases éminemment problématiques de la préadolescence et de l'adolescence.

Cela implique la mobilisation d'un tour de table très complet qui permet d'aborder l'ensemble des problématiques : avec l'Éducation Nationale au centre mais jamais seule.

Quatre angles d'approche sont particulièrement approfondis et qui permettent de traiter la question du décrochage scolaire dans une perspective globale, en prenant le jeune dans son environnement, ses aspirations, ses difficultés diverses, et non seulement au regard de l'apprentissage et de l'assiduité scolaire. La question de la formation est traitée comme un élément de l'ensemble, dont la réussite dépend de l'équilibre global et de la cohérence du parcours du jeune :

- la parentalité : avec la CAF – le Conseil Général (services sociaux, ASE, PMI) – le secteur associatif – la prévention spécialisée – la Protection judiciaire de la jeunesse – les Juges des enfants
- l'accès au savoir : avec les structures œuvrant pour la lutte contre l'illettrisme, les associations, les institutions et structures culturelles
- la prévention de la délinquance : avec les services de police et de gendarmerie – la protection judiciaire de la jeunesse – les médiateurs – les associations portant des actions en faveur de la citoyenneté – travail sur le respect de la règle du jeu, sur la valorisation par le sport...
- l'accès au droit : particulièrement égalité homme femme, maîtrise de la fracture numérique, accès à la santé, lutte contre les addictions, actions associatives

3. L'exemple d'Amiens : le volet réussite éducative, de la petite enfance à l'âge adulte, est actuellement travaillé avec l'Éducation nationale, par les collectivités, les services de l'État (DRAC, cohésion sociale, DIRECCTE...), les opérateurs publics (CAF, Pôle emploi...) et les associations, autour de 4 objectifs :

- Le renforcement a place donnée aux jeunes et à leurs projets
 - en renforçant une participation concrète mesurable et évaluable des jeunes à la mise en œuvre d'actions qui les concernent, notamment dans le cadre de centres de ressources, pour des activités pendant les vacances (dispositif de remobilisation Ville Vie Vacances), incitation à la mobilité...

- Actions de parentalité concrètes et adaptées à la réalité des quartiers
 - socialisation dès le plus jeune âge, notamment des enfants issus de familles les plus précarisées (crèche, école à 2 ans) programmes spécifiques maternelle
 - espaces dédiés aux parents
 - parrainage de proximité
 - coordination du soutien à la parentalité

- Meilleure prise en compte du parcours des jeunes
 - en valorisant les compétences extrascolaires
 - en développant les parcours sportifs, culturels, artistiques
 - en favorisant les démarches de co-éducation
 - en assurant une veille éducative interinstitutionnelle

- Agir en faveur du raccrochage en favorisant
 - un bon accrochage dès la maternelle
 - en renforçant le dispositif de réussite éducative (DRE) comme outil de prévention et d'accompagnement, en faisant le lien entre Éducation Nationale – famille – secteur médico-social – aide éducative (ASE ou justice)
 - soutien aux actions d'aide à la scolarité
 - le soir en lien avec les familles
 - en alternative à l'exclusion temporaire d'un établissement scolaire, à l'exemple du DARE développé sur Amiens Nord par l'association ALCO, en partenariat complet avec le collège
 - médiation nomade : dispositif qui permet d'aller vers les jeunes les plus éloignés de l'offre publique, déscolarisés, voire désocialisés, organisé en soirée de manière souple et non contraignante, afin d'accrocher le jeune sur ce qui le motive et dans le but de le raccrocher à un parcours socialisé (formation, emploi, investissement associatif...)